



**Séance du Groupe de Coordination IUFE
du MARDI 1^{ER} NOVEMBRE en salle 23
Procès-verbal adopté**

Membres présents :

Walter Loosli (en remplacement de Dominique Bruxelles), Pascal Cirlini, Michel Oris, François Bertagna, Raphaël Fornallaz, Marie Besse, Carmen Perrenoud Aebi, Serge Erard, Lucie Mottier Lopez, Juan Rigoli, Maurice Dandelot, Paola Bertinetti, Simon Toulou,

Coprésidence :

Harry Koumrouyan

Membres excusés :

Laurent Vité, Bernard Schneuwly, Laurence Verdesi (pour la prise du PV)

Ordre du jour :

1. Approbation du PV de la dernière séance du 19 septembre 2011 (en annexe)
 2. Information sur le règlement interne concernant les stages en cas d'échec en Forensec (information sur le fait que le document a été modifié lors de la dernière assemblée de l'IUFE)
 3. Organisation de la rentrée 2012
 4. Outil informatique pour la gestion des salles
 5. Présentation des instances de l'IUFE
 6. Point demandé par Madame Paola Bertinetti
 7. Divers
-

1- Approbation du PV du 15 juin 2011

PV approuvé avec les modifications demandées par Monsieur Cirlini.

Approbation du PV du 19 septembre 2011

Au vu de problèmes techniques, les remarques n'ont pas été enregistrées.

Marie BESSE demande que soient précisés à l'avenir, pour les points rajoutés à l'ordre du jour, le sujet et le nom de la personne qui fait la demande.

Les noms de famille doivent être notés en majuscules.

2- Informations données

La directive sur les cas d'échecs a été validée à l'Assemblée de l'IUFE avec quelques corrections. Le document définitif est annexé à ce PV.

Ce document a été communiqué à tous les étudiants MASE2 par mail et publié dans l'espace étudiants.

Ce point est définitivement réglé.

Simon Toulou enverra ce document à toutes les directions d'école.

3- Rentrée 2012

Il est annoncé que l'organisation de la rentrée 2012 sera basée sur une analyse des difficultés rencontrées lors de la rentrée 2011, difficultés qui ont fortement entravé le fonctionnement de l'IUFE (difficultés pour le recrutement des FT par exemple...).

Les axes suivants seront pris en compte :

- A- Un calendrier des différentes échéances strictes sera imposé aussi bien aux directions d'écoles qu'aux étudiants ;
- B- En fonction, d'une part, des possibilités d'encadrement et, d'autre part, des perspectives d'emploi dans l'enseignement secondaire, le nombre d'étudiants qui sera formé pour chacune des disciplines sera annoncé à l'avance.

Ces modalités ont été communiquées aux autorités compétentes et seront mises en discussion avec le groupe emploi/stage qui va en poursuivre l'analyse le 5 décembre 2011.

Elles seront ensuite validées (avec les modifications demandées) lors de la prochaine séance du groupe de coordination.

Une fois le processus achevé, les éléments figureront sur le site internet de l'IUFE.

Les associations professionnelles, dans une première réaction, estiment que les difficultés budgétaires que l'IUFE rencontre ne doivent pas à l'avenir empêcher le nombre d'étudiants voulu de se former.

Une autre crainte s'exprime : une organisation stricte pourrait avoir la conséquence de créer des files d'attente d'enseignants qui deviendront, dès lors, des suppléants (avec l'inconvénient de commencer à enseigner sans formation).

4. Outils informatique

Ce point sera traité par la FEP dans leur Commission emploi/stage.

5. Présentation des instances de l'IUFE

Harry Koumrouyan propose que ce point soit repris en présence de Bernard Schneuwly.

Il serait nécessaire que celui-ci fournisse à toutes les instances concernées l'organigramme de l'IUFE.

6. Point demandé par Madame Paola Bertinetti, "Inadéquation entre la formation IUFE et l'enseignement hors Cycles et Collèges : surcharge de travail"

Mme Bertinetti relève la surcharge de travail que rencontrent certains de ses collègues, y compris elle-même. Le groupe de coordination ne peut rentrer en matière dans un dossier personnel. En revanche, la question de la charge de travail peut faire l'objet d'un point à l'ordre du jour.

Un représentant des associations professionnelles propose que les directions générales examinent les situations particulières qu'évoque Madame Bertinetti.

Un point important consiste à se demander si toutes les écoles, quelle que soit leur organisation, peuvent accueillir des stagiaires.

Les associations professionnelles semblent remettre cette disposition en question alors que pour l'autorité scolaire tous les établissements peuvent accueillir les stagiaires : en effet, cela correspond à la situation des enseignants secondaires dont la carrière peut se dérouler dans toutes les écoles.

7. Divers

Il est demandé que le point divers soit supprimé de l'OJ.

Après discussion, il est proposé de le maintenir sous forme d'informations et non comme points à discuter.

Voici les différentes informations communiquées :

- ½ journée d'étude permettant de faire le bilan provisoire de l'IUFE sera organisé en 2012 et ce, à la demande de Monsieur Charles Beer. Les détails seront communiqués en temps voulu.
- La cérémonie de remise des diplômes IUFE-FORENSEC aura lieu le 14 novembre 2011 dès 18h.
- Sous l'égide de l'IUFE, la formation didactique pour les instituteurs souhaitant enseigner l'anglais, est organisée (8 journées de formation didactique prises en charge par Chantal Erard, FEP, qui a fait appel à différents intervenants extérieurs).
- Il n'existe pas à ce jour de convention entre le DIP (OMP) et l'IUFE, au sujet de la formation des enseignants spécialisés. Ce point sera ultérieurement repris.

Harry Koumrouyan lève la séance et remercie les participantes et participants.

La prochaine séance du Groupe de coordination aura lieu le 21 décembre 2012 à 16h.